



Saint-Denis, le 3 février 2017

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE FACULTE DU 24 NOVEMBRE 2016

Validé par le Conseil de Faculté du 2 février 2017

### Membres présents :

Mesdames : Audrey BECQUART, Eléonore CADOU, Karen HOAREAU.

Messieurs : Dominique LEPELLEY, Zoulfikar MEHMOUD ISSOP, Alexis PARMENTIER.

### Membres représentés :

Mesdames : Marceline DUCROCQ-GRONDIN, Julie DUPONT-LASSALLE.

Monsieur : Jean Baptiste SEUBE.

### Assistent à la séance :

Mesdames : Delphine CONNES, Emmanuelle VITTE.

Monsieur : Jean Marc RIZZO.

La séance est ouverte à 10H45 sous la présidence du Doyen Jean-Marc RIZZO.

### **1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE FACULTE DU 3 NOVEMBRE 2016**

Aucune remarque particulière.

**Le Procès-verbal est adopté à l'unanimité**

### **2. POINT DE L'EQUIPE DECANALE.**

#### **POINT TRAVAUX EN COURS :**

M. Le Doyen fait un point sur les travaux prévus dans le cadre de l'enveloppe allouée par la Région fin 2015 à hauteur de 500 000 euros pour l'Université. Il avait été prévu 70 000 euros pour la Faculté de Droit et d'Economie pour la réfection des toilettes des étudiants (rdc et 1<sup>er</sup> étage) et l'amélioration de la climatisation des bureaux.

Le chantier de réfection des toilettes a pris du retard suite à un appel d'offres infructueux. Les travaux devraient être réalisés pendant la fermeture de l'université en décembre/janvier.

Concernant la climatisation, des travaux sont en cours pour rendre la climatisation de la BU Droit et Lettres plus performante, ce qui devrait améliorer le refroidissement à la FDE.

#### **POINT TAMPON :**

Delphine Connes, Assesseur au Tampon fait un point sur le dernier directoire qui s'est tenu au Tampon : il a été évoqué l'éventualité de retirer de la FSHE la gestion des salles et amphithéâtres du campus Sud. Une étude de faisabilité est à l'étude pour transférer cette gestion à la Direction du Patrimoine. Les personnels de la FSHE chargés de cette gestion seraient transférés à la DP.

Le prochain Directoire est prévu le 30 novembre prochain.

### **CAMPAGNE EMPLOIS 2017 :**

M. Le Doyen informe les membres du conseil que la réunion sur la campagne emplois Enseignants-Chercheurs et BIATSS est prévue cet après-midi à 15h30.

### **3. FINANCEMENT DU TOEIC**

Ce projet est proposé par Philippe Tardif, Assesseur en charge des relations internationales. La Région a accepté de financer 50% des frais d'inscription à la certification TOEIC. Il s'agirait de financer pour 15 étudiants les 50% restant, sachant que le nombre d'étudiants qui s'inscrivent chaque année est inférieur à 15 jusqu'ici. Le coût maximal pour 2017 serait de 430 euros.

La proposition de financement des frais d'inscription à hauteur de 50% pour 15 étudiants maximum est votée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

### **4. BILAN financier au 24 novembre 2016**

M. Le Doyen présente l'état des dépenses réalisées à la date d'aujourd'hui, et des prévisions de dépenses à réaliser d'ici la fin des engagements prévue le 16 décembre 2016 et faisant apparaître un taux d'exécution budgétaire d'un peu plus de 95%.

De nombreux travaux ont été réalisés pour améliorer le cadre d'enseignement et de vie des usagers de la composante. Aucun arbitrage n'a été nécessaire pour mener à bien l'ensemble de ces travaux.

L'annexe transmise retrace les différents postes de dépenses en fonctionnement courant, aménagements/travaux et dépenses sur budgets spécifiques.

Ce bilan étant intermédiaire (l'année budgétaire n'étant pas terminée), il n'est pas soumis au vote. Le bilan final, après établissement du compte financier par l'agent comptable de l'université, sera présenté lors d'un prochain conseil de faculté.

### **5. BUDGET PREVISIONNEL 2017**

M. Le Doyen présente le budget prévisionnel 2017. L'enveloppe allouée pour 2017 est comme prévu au CPOM, la même qu'en 2016.

Il s'agit d'une part de prévoir les dépenses courantes, et d'autre part de prévoir les aménagements et travaux pour l'année à venir.

Sont notamment prévus la réfection de la sonorisation des deux amphithéâtres de la composante, la suite de l'aménagement du patio intérieur de la composante et l'aménagement de l'espace extérieur situé à côté de l'amphithéâtre DE, la participation financière à la construction d'un nouvel accueil FDE, l'achat d'un appareil de visio-conférence, l'achat de mobiliers pour les salles de cours (tables et chaises).

D'autres projets pourront être considérés dans le courant de l'année en fonction des demandes et des besoins.

### **6. QUESTIONS DIVERSES**

Gestion des surveillances au Tampon : Delphine Connes indique des problèmes de gestion des surveillances au Tampon, certains enseignants et notamment des CEV et doctorants refusant d'effectuer les surveillances qui leur sont demandées. M. Le Doyen rappelle que sont obligatoires les surveillances des matières enseignées et que c'est indiqué clairement dans le contrat de travail du chargé de cours. Pour les surveillances complémentaires, elles sont assurées sur la base du volontariat.

Responsabilité pédagogique : Eléonore Cadou informe les membres du conseil de faculté qu'elle ne souhaite pas reconduire sa fonction de responsable pédagogique des L3 Droit en 2017-2018. M. Le Doyen la remercie de cette information qui devra être traitée en réunion de département.

Les points à l'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 12h00.

**La Secrétaire de Séance**



**Emmanuelle VITTE**



**Le Président de Séance**



**Le Doyen,  
Jean-Marc RIZZO**